

2025 2026 Comment s'inscrire facilement à JRM ?

1) FICHE D'INSCRIPTION

- La fiche d'inscription est téléchargeable sur le site (<https://judo-reims-metropole.fr>).
- Il faut remplir une fiche par personne.
- A remplir en lettre d'imprimerie **de manière lisible** pour éviter toutes erreurs de saisie.
- Les numéros de téléphone (des deux parents) doivent être en fonction.
- Les adresses mail doivent être toutes les deux actives.
- Bien renseigner le **grade** (couleur de ceinture) et la **date d'obtention**.
 - **Sans** pour sans grade, **BA** pour blanche, **B1** ou **B2** pour les blanche à liseré, **BJ** pour blanche-jaune, **JA** pour jaune, **JO** pour jaune-orange, **OR** pour orange, **OV** pour orange-verte, **VE** pour verte, **VB** pour verte-bleue, **BL** pour bleue, **BM** pour bleue-marron, **MA** pour marron, **1D** pour 1^{er} Dan, etc..

2) CERTIFICAT MEDICAL

OBLIGATOIRE SI le dernier à PLUS DE TROIS ANS

- **Sur votre PASSEPORT SPORTIF « apte à la compétition »** avec le tampon, la date et la signature de votre médecin. Garder une copie du certificat médical.
- **Sur l'imprimé** téléchargeable sur le site : <https://judo-reims-metropole.fr> avec la mention : **APTE A LA PRATIQUE DU JUDO EN COMPETITION**

QUESTIONNAIRE SI CERTIFICAT MEDICAL MOINS DE TROIS ANS

- Rendre **l'attestation de questionnaire médical** (téléchargeable sur le site : <https://judo-reims-metropole.fr>) qui fera office de certificat pour la saison en cours.
- ATTENTION, si l'année précédente le certificat médical n'avait pas la mention apte à la compétition, le licencié ne pourra pas participer aux activités d'animation extra-club, de tournoi inter-clubs, etc.

3) PASSEPORT SPORTIF : OBLIGATOIRE 1^{ère} INSCRIPTION (carte d'identité du judoka)

- Le passeport sportif est obligatoire dès la première licence et quel que soit l'âge (il est valable **8 saisons sportives** et vous coûtera **8 euros**). Il existe sous deux formats différents (un enfant et un adulte)
- Le passeport sportif est la carte d'identité du judoka. Il donne tous les éléments de connaissance de la personne (sa couleur de ceinture et la date d'obtention, son suivi médical, son affiliation, etc.).
- Ce n'est pas Judo Reims Métropole qui délivre le passeport sportif, mais le Comité Marne Judo.
- Ne pas oublier les pièces obligatoires pour l'obtention du document (**Photo identité, copie pièce d'identité ou copie livret de famille, huit euros par chèque ou en espèce**)



Correspondant : _____

Trésorier Général

Ludovic MARTIN-KLEISCH

jrmtresorier@gmail.com

tel : 06 70 64 17 98



<https://judo-reims-metropole.fr>

4) LICENCE FEDERALE

- Elle coûte **46,00 €** pour tous, le prix est fixé par la fédération « FRANCE JUDO », il n'y a pas de réduction possible sur cette somme.
- Elle peut être saisie par le licencié directement à partir du site France JUDO
- A remplir (c'est maintenant la fiche d'inscription) en lettre d'imprimerie **de manière lisible**
- La licence fédérale est obligatoire et vous permet d'être assuré pour la pratique de l'activité
- **L'adresse courriel valide est obligatoire**

5) COÛT DE LA COTISATION

- Elle diffère en fonction de la catégorie d'âge, se référer à la grille tarifaire (téléchargeable sur le site : <https://judo-reims-metropole.fr>)
- En cas d'inscription multiple familiale, voir avec les responsables de l'association au moment de l'inscription. Il existe un tarif famille.

6) MODALITES DE PAIEMENT

- Les moyens de paiement peuvent-être variés :
 - Vous avez la possibilité de régler :
 - en **trois fois** au **MAXIMUM** par chèque bancaire (à l'ordre de JRM) datés au jour de l'inscription déposé par nos soins **sur trois mois consécutifs**
 - en **espèce numéraire** également en **trois fois MAXIMUM** **sur trois mois consécutifs**
 - par **virement bancaire en une seule fois** (voir les modalités avec le trésorier)
 - Nom : **JUDO REIMS METROPOLE**
 - RIB/IBAN : **FR76 1020 6000 0198 7200 9336 763**
 - Code BIC : **AGRIFRPP802**
 - Motif du paiement : **COTISATION + NOM DU OU DES LICENCIÉS**
 - Vous pouvez utiliser les **passesports loisirs/activités** (CAF que nous accepterons jusqu'au 01/11/2023, **nous transmettre en format papier le QRCode**) ou les aides aux sports (MSA) qui viendront en déduction de la somme globale

LE JOUR DE L'INSCRIPTION, VOTRE DOSSIER DOIT ÊTRE COMPLET

- **S'il vous manque des pièces à votre dossier, votre inscription ne pourra être prise en compte et retardera d'autant le début de la pratique sportive.** Excepté pour les essais concernant les nouveaux adhérents, tous les anciens licenciés ne pourront monter sur le tatami que s'ils sont en règle avec leur inscription
- Tous les documents sont téléchargeables sur le site.



Correspondant : _____

Trésorier Général

Ludovic MARTIN-KLEISCH

jrmtresorier@gmail.com

tel : 06 70 64 17 98



<https://judo-reims-metropole.fr>